

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves,

Comme annoncé hier soir, l'école J.P. Meslé sera fermée à compter du lundi 16 mars 2020 et jusqu'à nouvel ordre. Aussi nous vous informons qu'une continuité est par conséquent mise en place pour maintenir un contact régulier entre les élèves et leur professeur.

La continuité pédagogique vise, dans ce contexte de fermeture des écoles, à maintenir un lien pédagogique et à entretenir les connaissances déjà acquises.

L'équipe enseignante se tient à votre disposition par téléphone 01.60.22.62.24 sur les temps de permanence et ou par mail : ce.0770343e@ac-creteil.fr pour tout complément d'information.

Bien cordialement  
L'équipe enseignante de l'école

### **MODALITES D'ORGANISATION DE LA CONTINUITE PEDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIVE**

#### **Continuité administrative**

L'information générale à l'ensemble des familles s'effectuera via :

- Le site internet de la mairie : chamigny.fr (onglet : ENFANCE)

Mme BRUNET directrice de l'école se tient à votre disposition pour répondre à vos interrogations et effectuer les procédures administratives courantes. Vous pourrez la contacter :

- Par courriel au ce.0770343e@ac-creteil.fr ;

#### **Continuité Pédagogique**

Pour les classes des GS/CP et CP/CE1, les travaux à effectuer seront à récupérer le lundi 16/03/2020 entre 16h30 et 18h30 à l'école où une permanence aura lieu.

Les travaux de **toutes les classes** seront à restituer lors de la permanence du vendredi 20/03/2020 entre 16h00 et 18h00 (sauf pour la classe de PS/MS qui n'a pas de travail particulier à faire, hormis entretenir les notions déjà acquises). DE MEME les travaux planifiés pour la 2<sup>ème</sup> semaine seront donnés lors de la permanence du 20/03/20 ou du 23/03/20.

Les séances d'APC sont ANNULEES jusqu'à nouvel ordre.

Les enseignantes de l'école se tiendront à votre disposition pour répondre à vos interrogations et aider les élèves ponctuellement. Vous pourrez les rencontrer lors des permanences organisées sur l'école les :

- lundi 16/03/2020 de 16h30 à 18h30
- vendredi 20/03/2020 de 16h00 à 18h00
- lundi 23/03/2020 de 16h30 à 18h30
- vendredi 27/03/2020 de 16h00 à 18h00

Si la situation devait perdurer, nous vous informerons des nouvelles modalités d'organisation pédagogique via le site internet de la mairie (onglet : ENFANCE).

